

La fuite en avant aux Finances ?

Avec la régularité d'un coucou, les Finances font ces derniers mois la Une des journaux et les titres des journaux télévisés. Un jour c'est au Ministre des Finances d'être sous le feu de l'actualité et de capter toute notre attention, un autre jour c'est le département qui se voit à nouveau injustement critiqué de toute part quant au fonctionnement imparfait ou à propos d'une action du personnel, parce qu'à nouveau quelque chose ne tourne pas rond dans l'un ou l'autre service.

Celui qui ne connaît pas le fonctionnement du Service Public Fédéral Finances s'attend à voir la plus grande cacophonie possible ou des situations bureaucratiques kafkaïennes qui à tout le moins peuvent être prises en compte pour l'obtention d'un prix Nobel.

Pour qui regarde bien, ou veut bien le voir, la réalité est plus nuancée qu'au premier coup d'œil. Celui qui réussit à séparer l'information correcte sur la situation réelle de la fange – souvent afin de retirer tout le «bénéfice sur le plan syndical» – remarquera vite que les Finances sont une fourmilière dans laquelle le personnel travaille avec application.

C'est juste, peut-être pas toujours efficace, mais il n'est pas responsable de condamner ce personnel et de l'utiliser comme cible. Le personnel travaille en réalité corps et âme, en mettant tout en oeuvre pour offrir un meilleur service, en s'impliquant pour cela

journallement, en travaillant loyalement à un avenir axé sur une juste perception de l'impôt.

On travaille actuellement très dur, afin de dessiner les nouvelles structures pour la réforme du département, de les implémenter étape par étape et de réaliser le passage du «as is» au «to be».

Le personnel campe avec des centaines de questions, des petits et grands problèmes, l'énumération de tout cela nous prendrait trop de temps, pour lesquels une solution doit être recherchée.

Récemment, un administrateur d'une grande administration s'est même rangé à l'avis des syndicats en ce qui concerne les problèmes posés et dès lors, le Président et les membres du Comité de direction seront contraints d'examiner de près «nombre de problèmes humains» étant donné qu'ils sont les principaux organisateurs et qu'il importe d'arriver à nouveau à une situation ordonnée et légale.

Ainsi, le fonctionnaire est notamment préoccupé par son statut, les possibilités d'être nommé, d'être muté et d'obtenir de l'avancement, par l'échelle de traitement, les formations, les tâches en elles-mêmes, les règles en matière de shift et d'heures supplémentaires, les indemnités qui s'y rapportent et toutes sortes d'autres indemnités spécifiques.

L'agent se pose la question de savoir si les règles d'ancienneté sont encore d'application en cas de

mutation ou s'il pourra encore être muté près de chez lui, comment s'effectuera son évaluation et qui en sera en outre responsable, à quoi ressemblera le règlement disciplinaire et comment un membre du personnel pourra se défendre, quels seront les moyens mis en oeuvre pour effectuer sa tâche, qui sera son chef, et la liste n'est pas exhaustive.

La structure du département constitue peut-être la priorité pour le management, mais pour le personnel, ce sont des questions essentielles qui doivent trouver une solution, afin d'arriver à un fonctionnement convenable de l'administration. Nous nous réjouissons que les managers aussi semblent être confrontés à ces problèmes humains. Il est possible que les managers et les syndicats deviennent des alliés dans leur tâche commune, à savoir mener à bien les réformes et faire en sorte que chacun se retrouve dans un nouvel environnement de travail acceptable.

Un célèbre entrepreneur déclara un jour que les crises sont des défis. Le SLFP relèvera les défis. Espérons que certains managers ont compris qu'ils devaient avoir des alliés s'ils voulaient réussir.

Dans l'intérêt de toutes et tous.

Paul MONSAERT, Président national

Traduction : Pierre BOQUET

ORDRE JUDICIAIRE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010

Le président fédéral convoque par le biais du présent article les membres du Groupe Ordre Judiciaire à une assemblée générale qui se tiendra le SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010 à 10h30 dans les locaux du groupe, galerie du centre, Bloc II, Rue des Fripiers 15-17, à 1000 Bruxelles.

Je, soussigné :

pose ma candidature pour le mandat de président fédéral au sein du groupe Ordre Judiciaire du SLFP.

J'exerce actuellement les fonctions de :

dans la juridiction suivante :

Adresse privée :

E-mail :

Numéro de téléphone auquel je peux être contacté rapidement :

Date et signature

ORDRE DU JOUR:

- ▶ accueil par le président fédéral
- ▶ approbation des comptes 2009
- ▶ élection du nouveau président fédéral
- ▶ divers

L'assemblée générale procèdera à l'attribution d'un nouveau mandat de président fédéral, pour une durée de 6 ans. Remplissent les conditions d'élection, les candidats ayant une ancienneté de trois années en qualité de délégué syndical au sein du groupe ordre judiciaire. Les candidatures introduites à l'aide du formulaire ci-contre devront nous parvenir pour le 30 juin 2010 à l'adresse suivante: Groupe Ordre Judiciaire du SLFP, galerie du centre, Bloc II, Rue des Fripiers 15-17, à 1000 Bruxelles.

Pascale Gossiaux,

Présidente fédérale

